

Baccalauréat ST2S

Sciences et Technologie de la Santé et du Social

LA FORMATION

L'organisation des enseignements de la série ST2S est construite selon la même maquette que pour la voie générale. Les élèves bénéficieront dorénavant d'un tronc commun à toutes les séries. C'est une des grandes nouveautés de cette réforme.

Un choix de spécialités simplifié autour de ce socle commun, chaque élève devra choisir des spécialités : des matières qui orienteront son parcours. Il aura 3 spécialités en Première et 2 spécialités en Terminale. Ces enseignements de spécialités favorisent l'interdisciplinarité.

Organisation pédagogique :

► En enseignement général : les objectifs dans les disciplines générales sont équivalents à ceux des bacs généraux avec un programme spécifique.

L'enseignement technologique de 1^{re} est composé de 3 options :

► Sciences et techniques sanitaires et sociales qui donnent aux élèves les outils pour identifier les besoins de santé et de vie sociale, de bien-être des populations, leur prise en charge et la mise en œuvre d'action ;

► Physique-chimie pour la santé ;

► Biologie et physiopathologie humaines donne aux élèves les connaissances sur l'organisation de l'être humain, ses fonctions physiologiques (motricité, appareil digestif et nutrition...).

En terminale, les deux spécialités poursuivies sont :

► Sciences et techniques sanitaires et sociales

► Chimie, biologie et physiopathologie humaines

Ces enseignements associés aux enseignements généraux développent des compétences transversales, l'aptitude à travailler en équipe, l'autonomie, la réflexion critique sur les problématiques du secteur santé-social.

Notez qu'en classe de seconde, il existe un enseignement optionnel : Santé et social.

Poursuite d'études :

Après un bac ST2S, le bachelier peut intégrer une école spécialisée pour préparer un diplôme d'État (DE) dans le secteur du paramédical ou du social. Il peut aussi poursuivre en BTS ou en DUT, voire à l'université en licence mention sciences pour la santé. Il a ainsi accès par exemple à :

• les IFSI (instituts de formations en soins infirmiers) préparant au DE infirmier ;

• les EFTS (écoles de formation en travail social) préparant aux diplômes d'État (DE) du travail social, d'assistant de service social (DEASS), d'éducateur spécialisé (DEESS), d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) ;

• les BTS du secteur social (BTS économie sociale familiale, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, BTS diététique...) et les BTS du secteur médical (BTS opticien-lunetier, BTS prothésiste-orthésiste, BTS analyses de biologie médicale...);

• des FCIL en 1 an pour celles et ceux qui veulent rapidement intégrer le monde du travail.

La répartition horaire en première et terminale)

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE PREMIERE		HORAIRE TERMINALE	
	Par semaine	Par année	Par semaine	Par année
Français en première et philosophie en terminale	3 h	108 h	2 h	72 h
Langues vivantes 1 et 2 (dont 1 h en ETLV)	4 h	144 h	4 h	144 h
Mathématiques	3 h	108 h	3 h	108 h
Enseignement moral et civique	-	18 h	-	18 h
Histoire - Géographie	1 h 30	54 h	1 h 30	54 h
Education physique et sportive	2 h	72 h	2 h	72 h
Physique-chimie pour la santé	3 h	108 h	-	-
Biologie et physiopathologie humaines	5 h	180 h	-	-
Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	-	8 h	288 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	252 h	8 h	288 h
Accompagnement personnalisé	-	-	-	-
Accompagnement au choix de l'orientation	-	-	-	-
Heures de vie de classe	-	-	-	-

INSCRIPTION :

Après la troisième, les familles doivent demander une seconde générale et technologique. Le redoublement de la troisième, comme pour le choix du collège, dans l'enseignement public, c'est d'abord le secteur géographique de votre domicile qui prime. Les critères de dérogation sont sensiblement les mêmes que pour le choix du collège en classe de 6^e.

Lorsque le choix d'une Seconde générale et technologique est validé par l'équipe pédagogique de 3e, l'inscription de votre enfant en classe de troisième suit la procédure Afflnet. Aux dates indiquées, **il sera nécessaire de vous rendre au lycée Diadème pour confirmer l'inscription de votre enfant.**

Renseignements :

DDFPT : Patricia DUPUIS
ddf@lycpira.education.pf